

Policier Municipal â?? agent de jour F/H

Description

Notre collectivité

La Ville de Montigny recrute ! Et si c'était vous ?

Commune dynamique et centrale de la communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines, située au sud-ouest de Paris, **MONTIGNY-LE-BRETONNEUX** compte plus de 32 000 habitants.

La Ville est répartie sur 8 secteurs, pour une superficie de plus de 11km². Avec la présence de nombreux commerces, de services sociaux et d'une gare SNCF, notre commune reste très attachée à son environnement, en veillant à son cadre et à la qualité de vie qui y régit.

La Ville a par ailleurs à cœur de recruter et d'accompagner son personnel grâce à une politique RH de développement des compétences par la formation, la mobilité et l'évolution professionnelle.

Le poste

Le contexte :

Notre service de Police Municipale est composé du Chef de service, de 20 Policiers et 12 ASVP. Pour accompagner les équipes sur le terrain, la ville exploite le réseau de vidéosurveillance (76 caméras) de jour comme de nuit.

Pour maintenir la qualité du vivre ensemble, la ville porte un projet ambitieux autour de la sécurité publique. A ce titre, le service cherche à renforcer ses effectifs.

Vos missions :

Sous la responsabilité du Chef du service de Police municipale, vous intégrez une équipe de 20 policiers constituant les 4 brigades de roulement dont la mission est de participer au respect du bon ordre, de la tranquillité de la salubrité et de la sécurité publiques sur la commune.

Vous appliquez les pouvoirs de police du Maire et assurez les missions dévolues à la police municipale. Ainsi, vous vous assurez de l'exécution des arrêtés de police du Maire et constatez par procès-verbaux les infractions aux dits arrêtés.

Vous constatez, par procès-verbaux, les infractions au code de la route que vous êtes habilité à

constater.

Vous secondez et rendez compte Ã lâ??officier de police judiciaire territorialement compÃ©tent de tous crimes, dÃ©lits ou contraventions dont vous avez connaissance.

Vous assurez une relation de proximitÃ© avec la population et avez un rÃ´le de conseil et dâ??assistance auprÃ©s des administrÃ©s.

Vous rendez compte, par Ã©crit ou par oral, Ã lâ??autoritÃ© supÃ©rieure des Ã©vÃ©nements survenus pendant le service et des dispositions prises.

Par votre prÃ©sence dans les quartiers, vous participez aux actions de prÃ©vention de la dÃ©linquance.

Votre profil

Votre profil :

IdÃ©alement Titulaire de la FIA et des formations prÃ©alables Ã lâ??armement

Titulaire du permis B

Sens du relationnel et des responsabilitÃ©s

Diplomatie, CapacitÃ© dâ??analyse

Esprit de cohÃ©sion, pour un travail en Ã©quipe optimisÃ©

Sens du respect de ses prÃ©rogatives, AssiduitÃ©, Rigueur

Sens et valeurs du service public

DisponibilitÃ©, RÃ©activitÃ©

Avantages et condition dâ??exercice :

Ã©quipements sÃ©curitÃ© :

- Gilet par balle
- Port dâ??armes de catÃ©gorie B et D (pistolet semi-automatique 9mm de type XDM, pistolet Ã impulsions Ã©lectriques type X2, FLASH), lanceur de balle dÃ©fense
- AÃ©rosol gaz CS
- BÃ¢ton tÃ©lescopique de dÃ©fense
- CamÃ©ra piÃ©ton

Autre Ã©quipement :

- VÃ©hicules rÃ©cents
- Radar

- DIA dispositif d'impregnation alcoolique

Dispositif de formation renforcé :

4 sessions annuelles d'entraînement de tir renforcé (2 obligatoires et 2 conventionnées, dispensées par un formateur de la Police Nationale)

+ Entraînement au GTPI tous les mois

+ Entraînements physiques réalisés sur le temps de travail : salle de musculation et dojo à disposition

Lieu d'entraînement de Police : salle de sport équipée / Parking à disposition des agents / Localisation dans un quartier pavillonnaire

Planning :

- **Horaires de travail fixe: 7H à 17H** pour les brigades **de jour**.
Ponctuellement les horaires d'finis peuvent varier en fonction des manifestations ou événements particuliers.
- Poste à temps complet, par vacation de 10h.
- Planning établi mensuellement par roulement : 4 jours travaillés en moyenne par semaine. 2 weekends travaillés puis 2 weekends libres.

Droit aux congés: 20 CA + 2 jours de pénibilité

Une journée de cohésion au bénéfice de tous les agents du service

Action sociale : PLURELYA (chèques vacances, coupons sport?), participation complémentaire santé (mutuelle) et prévoyance

Rémunération :

Rémunération indiciaire selon statut

+ 13^{ème} mois

+ régime indemnitaire comprenant : une part fixe (30%), une part variable mensuelle (versée à hauteur de 100%), une part variable annuelle selon évaluation

+ les heures supplémentaires mensuelles : 1.92h minimum + 1 dimanche payé 10h

+ heures supplémentaires selon événements

+ jours fériés payés ou récupérés (double)

[Candidater](#)

